



AVIS D'ATTRIBUTION MAPA

Identification de l'organisme passant le marché

Commune de Saint-Bonnet de Mure
Avenue de l'Hôtel de Ville
69720 SAINT BONNET DE MURE
Tel. 04.78.40.99.58 - Fax 04.78.40.83.65
Mail : servicestechniques@saintbonnetdemure.com

Procédure de passation

Accord-cadre à bons de commande de fournitures passé en procédure adaptée selon l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25/03/2016

Objet du marché

Fourniture et livraison de fournitures scolaires et de bureau pour les besoins des écoles. Code CPV principal : 39162110-2 Fournitures scolaires
N°2019-002

Forme du marché

Marché à bons de commande avec la fixation d'un minimum annuel et d'un maximum annuel compris entre 15 000 € HT et 33 000 € HT

Durée du marché ou délai d'exécution

La durée du marché est à un an, à compter du 1^{er} avril 2019, renouvelable 3 fois un an par reconduction tacite, soit une durée de 48 mois.

Critères d'attribution

Prix : 50 %
Délai de livraison : 30 %
Valeur technique : 20 %

Titulaire du marché

 DEVELAY
15 boulevard Edouard Herriot
69400 LIMAS
Tél. : 04.74.68.05.56 ; Fax 04.74.60.40.43
SIRET N°327 285 839 00046
Courriel : commercial@develay.net

Date d'attribution

8 avril 2019

Nombre d'offres reçues

4 offres électroniques

Délai d'introduction des recours

Un référé précontractuel pourra être exercé en application des dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative contre la procédure d'attribution du contrat préalablement à sa signature. Une fois le contrat signé, un référé contractuel pourra être exercé en application de l'article L.551-13 du code de justice administrative. Les entreprises évincées pourront également contester la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (CE Ass, 16.07.2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545).

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Lyon - 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03 -
Téléphone : 04.78.14.10.10 ; Fax : 04.78.14.10.65

Date d'envoi du présent avis

Le vendredi 19 avril 2019